

## Compte rendu - Comité de pilotage Plan National d'action du Phragmite aquatique en Pays de la Loire

**Date** : 20/02/2024, de 10h00 à 12h00, à la DREAL Pays de la Loire (Nantes)

**Rédaction** : L. Knoepffler et R. Batard

**Présent(e)s** :

Romain Batard (DREAL PdL), Lucile Knoepffler (LPO 44), Ludivine Boutroue (Région PdL), Jean-Pierre-Guéret (LPO – Baie de l'Aiguillon), Christine Blaize (SEPNB - Bretagne Vivante), Julien Foucher (association ACROLA), Kristell Le Bot (GIP Loire-Estuaire), Jacques Citoleux (CD 44), Sébastien Reeber (SNPN), Christophe Sorin (FDC 44), Pauline Gérard (Stagiaire FDC 44)

**Excusé(e)s** :

Julie Avenel (CC Pornic Agglo), Gwenn Couprie (GPMNSN), Hubert Dugué (association ACROLA), Tiphany Hercé (LPO 49), Anne Jaros (CDC Saint Gilles), Romain Lorrillière (CRBPO), Jean-Luc Maisonneuve (EDENN), Matthieu Marquet (PNR Brière), Ludovic Priou (SM marais de la Vie, du Ligneron et du jaunay), Margot Villaume (Région PdL)

Feuille d'émargement disponible [ici](#).

Ouverture du Comité de pilotage par Romain Batard. Après avoir remercié l'ensemble des personnes présentes, il précise que le dernier COPIL s'est tenu en décembre 2019. Depuis, plusieurs événements ont contraint la coordination régionale à attendre ce début d'année 2024 pour l'organisation d'un nouveau comité de pilotage régional : crise sanitaire, changement de gouvernance avec le départ d'Arnaud Le Névé.

La rédaction de ce compte-rendu est l'occasion de le remercier pour le travail accompli sur l'espèce, de l'international aux confins des Pays-de-la-Loire.

Sur la gouvernance, la DREAL indique les nouveaux interlocuteurs : Romain Batard en charge de la coordination régionale à la DREAL Pays de la Loire et Lucile Knoepffler, chargée d'études flore et habitats, nouvelle animatrice régionale à la LPO Loire-Atlantique, tous deux déjà dans le réseau « Phragmite aquatique ». Romain Batard était l'animateur régional à la LPO 44 depuis 2018 et Lucile Knoepffler a animé la déclinaison régionale Nord-Pas-de-Calais au Conservatoire d'Espaces Naturels.

Rappel de l'ordre du jour :

- **Présentation du PNA II 2023 – 2031** – Christine Blaize
- **Retour sur les actions 2020-2023 : focus sur les « MAEC » au niveau national et régional** – Lucile Knoepffler et Romain Batard
- **Mise au point sur la feuille de route 2024 en lien avec le nouveau formalisme du PNA** – Lucile Knoepffler

- **Rappel de quelques résultats sur l'analyse des données de baguage en Pays-de-la-Loire** – Romain Batard
- **Tour de table et discussion**

[La présentation est disponible ici.](#)

## **Présentation du PNA II 2023 – 2031**

Christine Blaize, animatrice nationale du PNA, reprend les 3 axes et les 8 actions du PNA II.

Elle rappelle l'importance du réseau de haltes et de garantir leur pérennité et la gestion favorable. Il est nécessaire de pouvoir estimer la qualité de ces haltes pour l'espèce. Cela passe par un panel d'indicateurs :

- suivis directs sur l'espèce : engraissement, CMR, baguage, cet indicateur n'est pas suffisant car le nombre de données est trop faible,
- en complément il faut donc étudier la disponibilité alimentaire,
- et, de manière plus indirecte, les habitats d'alimentation.

Ainsi pour que les actions de gestion des habitats puissent être évaluées il y a besoin d'outils qui font appels à des expertises variées : ornithologie, entomologie, phytosociologie.

Pour répondre à ce besoin le PNA fonctionne avec des groupes de travail thématiques.

Ces groupes de travail ne sont pas fermés et peuvent évoluer selon les besoins. Les groupes sont ouverts et permettent d'apporter une expertise ponctuelle. Afin d'intégrer un groupe, il ne faut pas hésiter à contacter Christine Blaize.

Il y a 3 groupes de travail pour l'action 1 du PNA : un sur l'analyse de données de baguage, un sur les ressources alimentaires, un sur la typologie des habitats du Phragmite aquatique.

Il y a un groupe de travail correspondant à l'action 8 qui rassemble les animateurs régionaux.

De nouveaux groupes de travail peuvent émerger selon les besoins, notamment lors des COPIL régionaux. Christine rappelle que des groupes de travail peuvent également être portés à l'échelle régionale.

### **Perspectives 2024 à l'échelle nationale :**

- un stagiaire va analyser les données d'engraissement (février à août 2024)
- une étude du régime alimentaire par ADNe va être lancée. Christine indique que dès les captures de 2024, il sera proposé une collecte de fèces.

L'étude va se baser sur le travail d'ADENA (projet sur les roselières d'Occitanie) : ADNe et utilisation de pièges entomologiques.

- concernant les habitats une analyse des données de télémétrie est prévue pour permettre de « rafraîchir » la nomenclature des habitats fonctionnels de l'espèce issu du PNA I (habitats A, B, C, etc.). Il y a aussi un important travail à mener sur les passerelles entre les différentes nomenclatures. A voir aussi comment le projet de cartographie des habitats mené à l'échelle nationale (CARHAB) peut permettre de dégrossir le travail de cartographie des habitats fonctionnels du Phragmite aquatique = rôle du groupe de travail pour le suivi et la validation des outils

Romain Batard rappelle que Julien Foucher et Jacques Citoleux ont fait beaucoup de relevés entomologiques sur l'estuaire de la Loire. Il propose que les échantillons soient mis à

disposition de l'étude par ADNe. Pour Jacques Citoleux, ce n'est pas possible car les échantillons sont conservés dans de l'alcool dénaturé et donc a priori pas exploitables par la méthode ADNe (car ces substances empêchent l'extraction de l'ADN). Il rappelle le protocole effectué sur les scirpaies à Donge : à la fois filets fauchoirs et pièges barber. La première année en 2022, a permis l'inventaire de beaucoup de coléoptères et d'araignées au sol (piège Barber) mais également de nombreux hétéroptères, homoptères, diptères (filet fauchoir). Fort de ce premier bilan, il a été acté de ne pas reconduire les pièges barber pour la seconde année (2023), les proies ne semblant pas être celles privilégiées par le Phragmite aquatique.

Pour 2024, il s'interroge sur l'intérêt de maintenir un tel suivi : protocole chronophage (en particulier le traitement des échantillons) et les placettes de prélèvement subissent des dégradations, en particulier par le pâturage mais aussi par l'action des sangliers. A titre informatif, en 2023, sur certaines zones de scirpaies dans l'estuaire de la Loire, il y a eu cumul de fortes sécheresses et de niveaux d'eaux élevés (grande marées), en particulier en août.

Christine Blaize se rapproche des laboratoires avec lesquels elle travaille pour connaître la nécessité de bénéficier d'une nouvelle banque génétique sur la base des échantillons conservés historiquement ou sur de nouvelles campagnes.

Elle signale que Christian Kerbirou lui a fait remonter le besoin d'une campagne ADNe synchronisée à l'échelle nationale pour ne pas avoir de variation interannuelle. Le protocole de récolte de fèces est en cours d'élaboration avec le CRBPO et le réseau des bagueurs : soit utilisation d'un pochon unique avec plastique, soit utilisation d'un dispositif de contention.

Sur la ressource alimentaire, un autre objectif serait de bénéficier de plusieurs stations de référence qui développeraient un même et unique protocole de suivi entomologique.

## **Retour sur les actions 2020-2023 : focus sur les « MAEC » au niveau national et régional** - Lucile Knoepffler et Romain Batard

Présentation de quelques actions menées depuis 2020 :

- Plusieurs sites ont fait l'objet de cartographie d'habitats types N2000 ou EUNIS : un travail de retranscription en habitats fonctionnels pour le Phragmite aquatique doit être réalisé.

Deux sites ont fait l'objet de cartographie directe en habitats fonctionnels à l'aide d'un drone.

Jacques Citoleux fait remarquer qu'il y a eu un gros travail de cartographie à l'échelle de l'estuaire de la Loire par Matthieu Le Dez. Le GIP a travaillé sur une cartographie des habitats fonctionnels pour l'espèce à partir de cette cartographie.

- Les stations de baguage ACROLA ont été suivies chaque année sur les sites de références (Donges, Massereau, BVA, Grand Lieu) et quelques sites ont fait l'objet d'opérations de baguage ponctuelles : à Guérande dans le cadre du Life Sallina, dans le marais de l'Isac sur une roselière du CD 44 ayant fait l'objet de restauration, sur l'île Pipy, au Migron (qui devient une nouvelle station de référence).

- Romain Batard rappelle l'origine de la stratégie « Roselière et habitats associés », appelé projet scirpaie sur le diaporama, la scirpaie ayant été intégrée à la stratégie vis-à-vis de son intérêt pour le Phragmite aquatique notamment.

- Une présentation de l'historique des actions menées en lien avec les MAEC en Pays-de-la-Loire est effectuée.

A l'issu de ce point Jean-Pierre Gueret fait part de la difficulté de travailler via les MAEC : chaque année il y a une perte de la surface contractualisée, pour lui ces mesures sont contre-productives à la fois pour l'agriculture et pour la biodiversité. La Baie de l'Aiguillon est sortie du dispositif pour pouvoir travailler autrement.

Julien Foucher fait remarquer qu'avec les sécheresses les roselières sont de plus en plus fauchées.

Christophe Sorin indique que sur Grand Lieu le problème par rapport aux MAEC c'est que la mesure sur les EEE (Jussie) est facile à prendre et donc beaucoup prise aux dépens de la mesure de mise en défens.

## **Rappel de quelques résultats sur l'analyse des données de baguage en Pays-de-la-Loire - Romain Batard**

Présentation de l'analyse des données de baguages en Pays-de-la-Loire réalisée par Frédéric Laigneau de la LPO 44.

En plus d'avoir démontré statistiquement des phénomènes que les bagueurs suspectaient, ce travail est l'occasion de remercier l'ensemble des personnes et des structures ayant contribué à l'amélioration des connaissances sur le passage de l'espèce en Pays de la Loire.

Un résumé de l'étude est disponible [ici](#).

Le rapport en téléchargement est disponible sur le site du CRBPO : [https://crbpo.mnhn.fr/IMG/pdf/laigneau\\_et\\_al\\_2022\\_rapport\\_phragmite\\_aquatique\\_pays\\_de\\_la\\_loire.pdf](https://crbpo.mnhn.fr/IMG/pdf/laigneau_et_al_2022_rapport_phragmite_aquatique_pays_de_la_loire.pdf)

L'étude permet aussi de poser les bases au développement de l'indicateur national. Christine Blaize indique le premier travail mené par Christian Kerbiriou sur le développement d'indicateurs du succès de la reproduction par le baguage en France et une des conclusions : toutes les stations capturant l'espèce sont importantes (à partir de 15 individus et au moins deux ans de baguage) grâce à la pérennité des quelques stations anciennes évoluant sur un pas de temps long.

A l'issue de la présentation, Jacques Citoleux pose la question de la situation sur les sites de nidification. Christine Blaize indique que depuis le début du conflit en Ukraine, les échanges avec les pays de nidification sont plus faibles. Les derniers échanges complets datent de 2021. L'espèce ne niche plus que dans 4 pays : Lituanie, Biélorusse, Pologne, Ukraine. Les effectifs semblent toujours en diminution bien que des effectifs (faibles) se maintiennent en Lituanie. Christine Blaize indique également les programmes de translocations et d'élevage en cours entre ces pays.

Pour un retour en français sur ces programmes, voir le site d'[Ornithomedia](#), sinon le site lituanien : <https://meldine.lt/>

## **Tour de table et discussion**

Jean-Pierre Guéret - Baie de l'Aiguillon : le plan de gestion de la RNN passe en CSRPN au mois d'avril. Il y a eu du baguage de 2011 à 2014. Le milieu est stable, il s'agit essentiellement de schorre, il y a très peu d'intervention, voir même une diminution de la fauche. Il n'y a pas assez de temps pour effectuer des opérations de baguage chaque année par contre il est possible de maintenir une veille : baguage réalisé sur un pas de temps à définir.

Une cartographie des habitats terrestres va être réalisée en 2025. Un suivi par placettes est mis en place à l'échelle de la Baie pour évaluer l'état de conservation (plusieurs paramètres relevés : entomo, végétation, etc.)

Christine Blaize répond sur l'aspect baguage : que même s'il n'y a pas de baguage tous les ans ça reste intéressant d'avoir une opération ponctuelle – à voir s'il y a assez de grosses

stations stables pour pouvoir intégrer toutes les autres stations dans l'analyse du jeu de données.

Christophe Sorin – FDC44, RNR Grand-Lieu : sur la RNR il y a eu une cartographie des habitats il y a 8 ans, une nouvelle cartographie a été réalisée récemment. Une comparaison entre les deux cartographies pourrait être effectuée sur la base des habitats favorables au Phragmite aquatique. L'animation et la FDC44 vont prévoir un temps d'échange avec le bureau d'études en charge de la cartographie pour faire la passerelle avec la typologie d'habitat Phragmite aquatique.

Sébastien Reeber – SNPN, RNN Grand-Lieu indique le maintien en 2024 de la station de baguage. Il demande également s'il est possible de communiquer sur les différentes sources de financements dans le cadre du PNA en Pays de la Loire.

La DREAL PdL indique que les financements, par la DREAL sont constants annuellement que ce soit sur la partie animation et sur le soutien aux stations de baguages.

Les bilans financiers annuels sont disponibles [sur le site de la DREAL jusqu'à 2022](#). Le format de travail ayant évolué en 2023, le bilan financier sera disponible en fin d'année 2024 sur le site de la DREAL.

La question du financement, au moins du matériel, est également soulevé pour les stations ne bénéficiant pas de subvention de la DREAL. Romain Batard répond que le Fond Vert ne permettra pas de financer des actions uniquement de connaissance, même s'il s'agit d'une action structurante d'un PNA. L'animation régionale est très concernée par le financement des différents acteurs et conserve une vigilance sur les différentes opportunités. Il est rappelé, qu'à l'occasion de l'analyse des données de baguages en Pays-de-la-Loire, un financement avait pu être dégagé pour les stations historiques.

Jean-Pierre Gueret indique qu'une possibilité pour bénéficier de crédit suffisant est d'avoir recours au Life. Christine Blaize indique que l'outil est déjà utilisé sur l'espèce et la France est bénéficiaire d'un projet en cours d'élaboration à l'échelle internationale.

## **Mise au point sur la feuille de route 2024 en lien avec le nouveau formalisme du PNA - Lucile Knoepffler**

Les actions prévues par l'animation régionale du PNA en 2024 sont les suivantes :

- Participer au groupe de travail sur la typologie des habitats du Phragmite aquatique : l'objectif de ce groupe est, à la fois, d'améliorer les connaissances sur les habitats favorables à l'espèce, et de pouvoir définir des passerelles entre les différentes typologies (N2000, Eunis, phytosociologie, etc.) afin de pouvoir s'appuyer sur des cartographies déjà existantes et réalisées régulièrement sur les sites.

- Réaliser un bilan des cartographies d'habitats fonctionnels pour le Phragmite aquatique déjà effectuées : identifier les manques ou les cartes qui nécessitent d'être remises à jour, faire le point sur les cartes d'habitats naturels (N2000, Eunis, etc.) disponibles, leur date de réalisation, pour identifier les sites sur lesquels une cartographie des habitats fonctionnels pourra être réalisée à partir de celles-ci.

Cette action nécessite un lien étroit avec le groupe de travail national sur la typologie des habitats du Phragmite aquatique pour harmoniser la méthodologie utilisée à celle définie à l'échelle nationale.

- Continuer de suivre les actions de restauration ou de gestion qui sont menées sur les différents sites, sur des habitats favorables à l'espèce.

- Continuer de suivre la stratégie Roselière en cours sur l'estuaire de la Loire : le plan d'actions est en cours d'élaboration.

- Concernant les MAEC :

- Continuer de suivre les mesures MAEC favorables à l'espèce sur les PAEC de zone humide en Pays-de-la-Loire.
- Faire un bilan des surfaces conservées favorables au Phragmite aquatique en fonction des engagements pris lors de la première année de contractualisation des MAEC.
- Veiller aux actions types Mesures d'Urgences Rôle des genêts.

- Mettre en place l'outil de suivi des actions menées en Pays-de-la-Loire en lien avec le national.

- Conserver une veille aux actions des différents PNA en Pays de la Loire, en particulier sur le Rôle des genêts et sur le Butor étoilé.

Les stations de référence pour le baguage du Phragmite aquatique seront toutes suivies en 2024, une opération de baguage aura également lieu en Brière.

Romain Batard clôt le COPIL à 12h15.